

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-492 DU 16 OCTOBRE 1998

Chargeant Monsieur Damien Zinsou Modéran
ALAHASSA, Ministre de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique de l'intérim de
Madame Marina D'ALMEIDA MASSOUGBODJI,
Ministre de la Santé Publique pour compter du
17 Octobre 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 17 Octobre 1998, Monsieur Damien Zinsou Modéran ALAHASSA, Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 16 Octobre 1998

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - PMCAGRI 4 -
MMEH 4 - SGG 4 - MSP 6 - AUTRES MINISTERES 16 -
DEPARTEMENTS 6 - JO. 1.-